

50°E

60°E

70°E

80°E



ESPACES MARITIMES DE LA FRANCE AUX TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES (TAAF) HORS ÎLES ÉPARSES ET TERRE ADÉLIE

Système géodésique : WGS 84
Projection de Mercator

0 50 100 150 200
Milles marins

- Eaux intérieures
- Mer territoriale
- Zone économique exclusive
- Plateau continental au-delà des 200 milles
- Ligne de base droite
- Limite extérieure de la mer territoriale (12 milles)
- Limite extérieure de la zone contiguë (24 milles)
- Limite extérieure de la zone économique exclusive (200 milles)
- Accord de délimitation des espaces maritimes entre États
- Limite extérieure d'extension du plateau continental

Amsterdam



Saint-Paul



Archipel Crozet



Îles Kerguelen



Îles Heard-et-MacDonald
(AUSTRALIE)



© Shom 2021 - © GEBCO 2014

50°E

60°E

70°E

80°E

